ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subsequente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserees au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE ET INTERNATIONALE 15, rue du C... moine, à Paris, qui a seule le m... la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nouvelles de Quebec

SHERBROOKE

—Deux trains de marchandises sont venus en collision à quelques milles de Richmond, jeudi. Plusieurs chars ont été démolis. La vanne de l'un des trains a été jetée dans le Saint-François.

—Mlle Alice Trudeau est décédée soudainement, à Waterloo, dimanche. Une indigestion a été la cause de cette triste mort. On croit que dans les efforts qu'elle faisait pour vomir, elle se sera brisé un artère. Elle expira dans l'espace d'une dizaine de minutes après le coup fatal.

—Le jeune Arthur Guillette, âgé de 16 ans, du canton d'Oxford, a été victime d'un pénible accident de chasse. En abattant un écureuil, dans un bois voisin de la ferme de son père, son fusil éclata et lui emporta le pouce et les trois premiers doigts de la main gauche. Le pauvre jeune homme put revenir seul à la maison et fut conduit à l'hôpital du Sacré-Cœur où les docteurs Camirand, Elie et Rioux lui firent l'amputation du pouce et des trois doigts affectés.

MONTRÉAL

—Le Dr F. A. Hopkins, domicilié ou No. 543, rue Saint-Denis, a été tué par un train du Grand Trouc, près de Montréal-Ouest.

L'accident est dû à une étrange imprudence de la part de la victime.

Pendant que le convoi roulait lentement, il en descendit dans le dessein de prendre le dernier wagon, mais au même instant, le rapide à destination de Brockville arriva à toute vitesse, et frappa le malheureux médecin qui fut tué instantanément.

—Le Conseil Central des Métiers et du Travail a, par l'entremise de son secrétaire-correspondant, demandé au ministre de la justice de bien vouloir gracier les ouvriers de Valleyfield, emprisonnés lors de la dernière grève. La réponse qu'on a reçue est on ne peut plus satisfaisante.

—Mme Annie L. Briggs, 222, rue Saint-Laurent, a fait arrêter James N. Craig, sur une accusation d'avoir conspiré avec un autre individu pour la frauder d'une propriété immobilière qu'elle prétend posséder dans le quartier Saint-Louis.

Le prévenu a été admis à caution en attendant son procès.

QUÉBEC

—Mgr l'archevêque de Québec a ordonné un triduum solennel à l'occasion de la canonisation de saint Jean Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

—Un restaurateur du nom de Poitras, résidant sur la côte d'Abraham, est décédé soudainement samedi dernier. Depuis plusieurs jours, le défunt était sous les soins du Dr Martin. Il n'y a pas eu d'enquête. La dépouille mortelle sera transpostée au Cap Saint-Ignace, paroisse natale du défunt, pour être inhumée.

BEAUPORT

—Ces jours derniers, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'asile de Beauport par suite de la négligence ou de l'imprudence de l'un des pensionnaires qui avait jeté une allumette enflammée ou le contenu de sa pipe dans un ventilateur. Ce n'est pas sans beaucoup d'efforts que l'on put réussir à éteindre ce commencement d'incendie,

LÉVIS

—M. Gédéon Beaulieu, ancien échevin de Lévis, et son fils, sont revenus de Dawson City, où ils résidaient depuis une couple d'années.

M Beaulieu dit qu'il est bien petit le nombre de ceux qui font fortune et qu'il y a beaucoup de misère dans tout le Klondyke.

SAINT-PAULIN

—M. Adolphe Boucher, si cruellement éprouvé par l'incendie qui a complètement détruit son moulin dans le cours de l'automne, et qui, par le fait, a subi des pertes non couvertes par les assurances, vient d'être victime d'un nouvel accident en se faisant couper le doigt complètement.

LAC SAINT-JEAN

—L'*Officielle*, de Québec, contient un avis de demande de constitution civile par les Trappistes de Mistassini, lac Saint-Jean.

SAINT-DENIS

Saint-Denis vient de perdre un de ses meilleurs citoyens, M. Victor Gareau, décédé le 16 novembre, à l'âge de 71 ans. Cet homme d'une rare intelligence a fait, toute sa vie, l'admiration de ses concitoyens. Ayant de grandes connaissances légales, ses conseils étaient recherchés et respectés. Il aimait à obliger tout le monde. Saint-Denis lui doit sa première fromagerie, la plus ancienne du district.

SAINT-HYACINTHE

Par décision de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé J. A. Archambault, curé de Durham a été nommé à la cure de Saint-Roch-de-Richelieu, en remplacement de M. J. I. Courtemanche, décédé ; M. l'abbé P. E. Noiseux, vicaire à la cathédrale a été nommé curé de Sainte-Croix de Dunham, et M. l'abbé Nap. Poirier, vicaire à Saint-Charles, est transféré au vicariat de la cathédrale. M. l'abbé E. Lemonde, vicaire à Saint-Roch, retourne à son ancien vicariat de Saint-Charles.

Nouvelles des Etats-Unis

MINNEAPOLIS

D'après le dernier rapport du trésorier de l'Union Saint-Joseph cette florissante société de secours mutuels canadienne française a aujourd'hui en caisse la jolie somme de $2,047.00.

—L'Union Saint-Joseph est la seule des nombreuses sociétés de bienfaisance canadienne-française fondées à Minneapolis qui ait surmonté ses épreuves et est aujourd'hui la plus prospère de nos sociétés. Elle compte 150 membres actifs. Son fonds est sagement administré par des officiers honnêtes et prudents et grossit graduellement malgré les nombreuses obligations que toute société de son âge a à rencontrer.

SAINT-PAUL-MINN.

Frank Caron autrefois de Saint-Paul et un des anciens employés de la maison Lefèbvre et Deslauriers, 8e rue, est décédé à Hayward, Wis., âgé d'une trentaine d'années. Feu M. Caron était originaire de Saint-Anne, près de Québec. Sa dame est une demoiselle Saint-Jean. Les restes mortels du défunt ont été amenés à Saint-Paul dimanche soir et le service funèbre à été à l'église Saint-Louis.

BRIDGEPORT CONN.

Herman Hilderbrandt, de New Rochelle, demande un divorce parce que sa femme ne lui a pas adressé la parole depuis sept ans, quoiqu'ils aient toujours demeuré sous le même toit.

Au cours des témoignages, Hilderbrandt a dit que ce n'était pas une chose si rare dans la famille de sa femme de bouder pendant si longtemps, parce que le père et la mère de sa femme ont vécu eux aussi pendant de longues années sans se parler. Evidemment la fille était devenue émule de ses illustres parents.

La cour ne s'est pas encore prononcée sur la question.

KANKAKEE, III

Les élèves du couvent Saint-Joseph furent égayées par une jolie petite soirée de lanterne magique lundi dernier. C'est le frère Brown, du collège de Bourbonnais, qui leur procura ce plaisir. Il y avait aussi du chant et de la musique Mlle Lillie Cartier rendit une belle romance.

—Comme par les années passées il y a eu grand'messe, à 9 heures jeudi, jour d'action de grâces pour la république américaine. Les Forestiers catholiques assistaient en plus grand nombre que d'habitude.

MENDOTA, MINN.

La maison de Jacques Augé, au pied de la traverse de la rivière Minnesota en bas du Fort Shelling a été détruite de fond en comble lundi matin par un incendie. Il y avait une assurance de $1,600 sur la propriété. Le plus triste de l'affaire c'est que M. Augé venait justement de faire faire des réparations et des améliorations au coût de $900.

PULLMAN

La semaine dernière le jeune fils de M. Auguste Vaillancourt de Roseland, employé à l'atelier de Withman & Barnes à West Pullman s'est fait prendre l'index dans une machine ; il a dû subir une amputation, peu s'en est fallu qu'il ne perdit la main complètement.

NASHUA. N. H.

La société des Débats qui compte parmi ses membres plusieurs de nos compatriotes, a commencé ses séances. On s'attend à d'intéressantes controverses pendant l'hiver.

—La société historique de Nashua a conçu le plan de marquer par un immense pierre ou autre monument quelconque, les endroits ou se trouvaient autrefois soit une église, soit un cimetière, et dans le but de perpétuer le souvenir d'événement et de choses qui sont déjà historiques et dont il ne reste guère plus de vestiges.

IRON MOUNTAIN MICH.

La paroisse de Saint-Joseph était en liesse l'autre jour à l'occasion de la bénédiction des nouvelle cloches. La dédicace du carillon de l'église de Saint-Joseph est le couronnement de l'œuvre paroissiale à laquelle se dévouent le zélé curé de la paroisse canadienne, le R. P. Poulin, et sa patriotique congrégation. Les cloches sont magnifiques ; elles donnent les notes C aigu, A et E et font l'admiration et l'orgueil des citoyens.

Le carillon a sonné joyeusement pour la première fois pour annoncer le baptême d'une petite fille de trois ans adoptée par Mathias Longpré. M. et Mme Longpré étaient parrain marrain.

MANCHESTER

Mgr Bradley vient de donner une preuve convaincante de la considération et de l'estime qu'il porte à monsieur le curé Chevalier, en le nommant curé inamovible de la paroisse Saint-Augustin, Manchester, qu'il a dirigée depuis bientôt trente ans, avec un zèle et un dévouement qui font honneur non seulement à lui-même mais à toute la hiérarchie catholique du diocèse.

WOBURN, MASS.

Le feu s'est déclaré dans l'église catholique de Saint-Charles qui contenait à ce moment environ 1,000 personnes. Le curé Walsh, qui célébrait la messe, en avertit les paroissiens, qui sortirent en bon ordre. Si la panique se fut déclarée, on aurait probablement à constater aujourd'hui une catastrophe. Les pertes sont estimées à environ $2,000. L'église Saint-Charles fut construite il y a 30 ans, sous le pastorat de l'abbé Quealy.

Le Manitoba.

Mercredi 12 Décembre 1900

REMERCIEMENTS

Tant à l'occasion de notre 30ième anniversaire qu'à l'occasion de l'élection de notre directeur, plusieurs de nos confrères nous ont adressé leurs félicitations en des termes excessivement bienveillants. Nous les prions d'en accepter nos plus sincères remerciements.

UN CHEF

Sir Chs. Tupper rentrant dans la vie privée, le parti conservateur se trouve sans chef suprême. Il en faut trouver un autre, et c'est à quoi s'escriment déjà plusieurs personnages en vue.

Parmi les noms que l'on met de l'avant, peut-être sans leur leur autorisation, il y en a plusieurs qui ne seraient pas acceptables. Il y a donc lieu de ne rien précipiter.

Car, entendons-nous bien. Dans l'état actuel du parti, et tenant compte de l'effacement ou de la disparition, de certains hommes, il y a des fidélités qui se trouveraient plus libres qu'auparavant si l'on ne tenaient pas compte de leurs vues.

Le nouveau chef devra vouloir le maintien intégral de la constitution. Autrement, il y aura des réfractaires.

L'ECOLE CHRETIENNE

Nous nous faisons un devoir, dit la *Correspondance Hebdomadaire* de Paris, de reproduire quelques extraits d'un article sur "L'École Chrétienne," paru dans la *Croix de l'Aube*, et qui mériterait d'être porté à la connaissance de tous les parents chrétiens :

Depuis les premiers jours d'octobre, les écoles primaires et secondaires ont rouvert leurs portes à d'innombrables enfants, marqués du sceau divin que le baptême a imprimé dans leurs âmes.

Pour les parents chrétiens, c'est un droit et un devoir sacré de confier leurs enfants à des maitres chrétiens.

L'école, qui fut si longtemps l'auxiliaire de la religion dans la formation morale de l'homme, est devenue de nos jours, entre les mains des méchants, l'arme de de guerre la plus redoutable contre l'Eglise et contre son Christ.

C'est donc par l'école que l'on veut battre en brèche les saintes croyances qui ont fait, de tout temps, la consolation des âmes et l'honneur, la force et la prospérité des sociétés.

C'est en conséquence, une obligation de conscience pour les parents chrétiens de confier leurs enfants à des maîtres chrétiens. Dieu leur en demandera compte au jour de ses justices. C'est un devoir pour les catholiques de soutenir de leurs deniers les écoles chrétiennes, et Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné au pauvre en son nom, leur en tiendra un large compte en ce monde et en l'autre.

En voulez-vous la preuve ? Voici le résultat d'une conférence faite à Mende, le 4 juin 1899. Le franc-maçon Dequire, un inspecteur, établit que :

"*L'école laïque est un engin de guerre contre le catholicisme.*

"*L'élève laïque n'a pas profité de l'enseignement de ses maîtres, s'il reste croyant.*

"*L'école laïque est un moule où l'on jette un fils de chrétien et d'où s'échappe un rénégat.*

"*L'ecole laïque n'aura rien appris à l'enfant, tant qu'il ne sera pas en révolte contre le clergé.*"

TOUJOURS LES MEMES

L'*Echo* nous excusera si nous lui empruntons le titre de l'un de ses articles, auquel nous voulons répondre. Le bonnet lui fait si bien que nous le lui rendons.

Dans l'élection de Saint-Boniface le comité libéral a lancé, à la veillée, au dernier jour de la campagne, une circulaire mensongère dans l'espoir qu'elle pour rait influencer un certain nombre de votes par suite de l'impossibilité où nous serions, faute de temps, de la contredire.

A en juger par le résultat de l'élection, cette gentille canaillerie n'a pas eu un vif succès.

Mais on voit aujourd'hui que ce genre de manœuvres fait partie de la tactique des meneurs libéraux

Dans l'élection fédérale, les adversaires du colonel McClennan, candidat conservateur dans Glengarry, ont mis en circulation une lettre faussement attribuée au colonel, dans laquelle celui-ci faisait un appel aux Ecossais de son comté pour faire contrepoids à l'influence française.

Or, cette lettre était un faux. M. McClennan a donné son affidavit, attestant qu'il n'avait jamais écrit cette lettre infamante, qu'il ne la connaissait pas et ne l'avait point fait circuler. M. McClennan, a en outre, déclaré qu'il préfèrerait perdre mille élections que d'avoir recours à une telle canaillerie. Il a mis son adversaire, qui l'accusait d'avoir écrit cette lettre, en demeure de prouver son accusation L'accusation n'a pas été prouvée, mais la calomnie a fait son chemin, et M. McClennan a été battu.

Nonobstant cette dénégation de M. McClennan, l'*Echo* répète et fait circuler la calomnie.

Toujours les mêmes, les braves gens !

L'*Echo* use encore de cette tactique à l'égard de Sir Chas. Hibbert Tupper. Il lui attribue des paroles qu'il n'a pas prononcées et des sentiments qu'il n'a pas.

La presse libérale veut que Sir Chas. Hibbert Tupper ait soulevé les préjugés de race contre notre nationalité.

Or, le *News and Advertiser* de la Colombie, nous apprend que Sir Hibbert, répondant à un M. Linkler qui, à une assemblée précédente, avait accusé le parti conservateur de soulever les préjugés de race, a dit ce qui suit :

"Le parti conservateur et ses chefs n'ont jamais été coupables d'une action aussi méprisable (applaudissements) que celle de soulever, en dernière ressource, les protestants contre les catholiques. Nous répudions cette accusation," a dit Sir Hibbert au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. "Les conservateurs sont restés fidèles à l'homme qui, pendant des années, de 1855 à aujourd'hui, a défendu les droits de tous les sujets canadiens." (Applaudissements.)

Et plus loin :

"Les conservateurs combattent pour le droit, sans s'occuper des questions de race et de religion.

"Leur parti est le parti de tous, ouvert à tous, et au lieu de provoquer le cri de race, ils essayent de l'étouffer avant qu'il n'ait ruiné le pays."

Dans ces paroles, il n'y a absolument rien de désagréable à l'adresse des Canadiens-Français.

D'ailleurs, les antécédents de Sir Chas. Hibbert Tupper sont connus. C'est lui qui disait un jour, alors qu'il était ministre :

"En 1870, nous avons fait un contrat avec une minorité *inconnue*. Nous sommes décidés de suivre ce contrat avec la minorité *connue* d'aujourd'hui. Il n'est pas question du meilleur système d'écoles. Il s'agit de protéger les droits d'une minorité, et le gouvernement du Canada sera maintenu ou vaincu dans l'accomplissement des promesses faites au parti le plus faible"

Voilà l'énergie, le bon sens, la droiture et la concision avec lesquels Sir Chas. Hibbert Tupper posait la question scolaire manitobaine. Et c'est cet homme là que l'on accuse de vouloir soulever les préjugés de race.

On vient de voir, par la reproduction des paroles du *News and Advertiser*, qui raconte l'incident, qu'il n'en est rien.

Néanmoins, l'*Echo*, fidèle à la tactique des fausses représentations, reproduit des paroles qu'il sait être une calomnie contre Sir Chas. Hibbert Tupper.

Toujours les mêmes, les braves gens !

Notes Politiques

Il y a eu, la semaine dernière, un banquet en l'honneur de l'hon. M Rogers. Il s'est dit de fort bonnes choses à ce banquet ; mais tout ce qui s'y est dit n'est pas également bon ni sensé. Ainsi, M. Toombs, qui d'ailleurs a tenu un langage plus modéré que de coutume, aurait mieux fait de laisser au *Free Press* le monopole des frayeurs du protestantisme à la seule pensée que les catholiques pourraient obtenir justice.

Allons donc ! Qu'a donc à craindre ici le protestantisme ? Il est le nombre et la force ! !

Qu'il soit donc aussi généreux, et qu'il consente à nous accorder au Manitoba les seules immunités qu'il réclame pour lui dans la province de Québec et qui lui sont loyalement octroyées. C'est tout ce que nous demandons. Il n'y a là rien d'exhorbitant ni de quoi faire trembler aucun bon protestant.

***

L'*Echo* veut retourner les tables et mettre à notre compte les méfaits de ses amis à la dernière élection.

Ce sont de vains efforts.

D'abord, parce que les faits ont été trop publics et parce que les fausses représentations dont on faisait usage dans la cabale ont traîné dans trop de maisons pour qu'une négation de *L'Echo* ait la moindre autorité. Et même, plus il niera ou plus il cherchera à revêtir ses adversaires de son propre manteau, plus il nuira à la cause qu'il veut appuyer. Car le public ne s'en laissera pas imposer ainsi bien longtemps par un organe capable de nier la lumière du soleil en plein midi.

En second lieu, nous n'avons pas à nous casser beaucoup la tête pour justifier ce que nous dit au sujet des causes qui ont engagé Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à rompre le silence dans l'élection de Saint-Boniface.

Nous n'avons qu'à prendre les premiers mots de la déclaration de Sa Grandeur :

"Comme on s'est permis publiquement," dit Monseigneur, "de mettre en doute ma fidélité à la parole donnée . . ."

Ainsi, c'est sur des faits et des assertions publics que Sa Grandeur a basé sa conduite. Ces faits et ces assertions n'étaient pas conformes à la vérité. Ainsi l'a jugé Sa Grandeur, puisqu'elle a cru nécessaire de rectifier. Donc, ce n'est pas nous qui l'avons amenée à parler, mais c'est vous, au contraire, puisque sa parole vous a été défavorable.

***

Un grand banquet doit être donné à M. Sifton, à Toronto Sir Wilfrid fait annoncer qu'il s'y rendra.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette marque de sympathie donnée par Sir Wilfrid à M. Sifton. Après l'avoir pris dans son cabinet, il peut bien aller choquer son verre contre celui du ministre de l'Intérieur.

Il n'en est pas moins instructif de remarquer l'empressement de Sir Wilfrid à couvrir de son égide M. Sifton, celui qui a été l'un des plus insignes persécuteurs des catholiques du Manitoba et celui qui, à l'heure actuelle cherche encore à soulever l'opinion protestante contre nous par son organe le *Free Press*.

Depuis que les lignes ci-dessus ont été écrites, le banquet a eu lieu. Nous aurons à en parler dans un prochain numéro.

***

Les élections provinciales de Québec n'ont amené aucune surprise. Les libéraux s'attendaient de gagner, et c'est arrivé comme ils le voulaient: ils ont triomphe d'un bout à l'autre de la province.

Les conservateurs de leur coté, s'attendaient de perdre, et leurs prévisions se sont amplement réalisées : ils ont été mis en déroute ; c'est à peine si l'on en compte cinq qui aient surnagé à la débâcle. Ces cinq valent bien la peine qu'on les nomme. Ce sont MM. Flynn, Leblanc L. P. Pelletier, Tellier et Girard. Comptons avec eux un indépendant : M. Lemay de Lotbinière.

Si la phalange est petite, elle est néanmoins vaillante, et elle pourrait faire passer de mauvais quarts d'heure au gouvernement Parent.

On dit déjà que la convocation des chambres à Québec sera bientôt efficiellement annoncée pour le 14 janvier.

Les dernières dépêches annoncent que M. Chicoyne, (de Wolfe), Nantel(de Terrebonne) et Dufresne, (de Douville) sont élus. Puisse cette nouvelle être vraie.

***

Il parait définitivement fixé que les chambres fédérales seront convoquées pour le 6 février prochain.

***

Les journaux d'hier soir annoncent que l'election de l'hon. M. LaRivière est contestée. Les pétionnaires sont M. Alp. Phaneuf et M. L. Laventure.

EN CHINE

Il est fort difficile de connaitre exactement ce qui se passe en Chine. C'est un tohubohu de nouvelles extraordinaires, le plus souvent contradictoires. Il semble impossible de se rendre compte de l'attitude exacte des diverses puissances à l'égard de la Chine. Une nouvelle reçue est contredite le lendemain. Il resssort maintenant des meilleures informations que la déclaration suivant laquelle plusieurs des ministres étrangers à Pékin auraient signé les demandes préliminaires, lesquelles doivent être présentées à Li Hung Chang et au prince Ching, les pléuipotentiaires chinois, n'est pas exacte. Même M. Pichon, le ministre de France, a reçu pour instructions de signer la note sujette à certaines réserves qui le convaincront très probablement qu'il ne devait rien signer du tout.

Les dernières nouvelles reçues dans les milieux officiels français annoncent que le Japon, la Russie et les Etats-Unis demandent qu'on inflige les "peines les plus sévères" aux coupables, au lieu de les décapiter, ainsi qu'il était demandé dans la note première.

HORRIBLE MASSACRE

Berlin, -- Une dépêche de Chine donne des détails sur un horrible massacre qui a eu lieu daus la province de Shansi. Les premières victimes ont été un prêtre catholique, des coadjuteurs et quatre prêtres européens que le gouverneur avait attirés chez lui. A la résidence de l'évêque, six sœurs de Marseille, trente Sœurs chinoises et 200 orphelins de 3 à 16 ans ont été ensuite poignardés. Quinze séminaristes qui s'étaient cachés dans une citerne ont du boire le sang des premières victimes avant d'être tués. Un prêtre chinois et deux chrétiens qui avaient essayé de s'échapper ont été brûlés vifs.

LE SORT DE YOU HSIEN

Pékin, — Li Hung Chang a reçu une dépêche de la cour qui accepte de décapiter ou de tuer You Hsien, ancien gouverneur de Chansi, qui a tué personnellement plusieurs chrétiens. Des membres de la suite de Li Hung Chang disent que l'empereur enverra probablement un cordon de soie à You Hsien, ce qui équivaut à l'ordre de se pendre.

Un grand mariage a été célébré la semaine dernière, à Mehmke, dans la marche de Brandebourg. La fête a duré deux jours et réunissait six cents invités qui ont dévoré quatre bœufs, quatre porcs, beaucoup de volailles, mille gâteaux, et ont bu 12 tonnes de bière et des milliers de bouteilles de vin.

Les journaux de Rome rapportent que le roi d'Italie a l'intention d'entreprendre, à une date encore indéterminée, un voyage dans différentes capitales pour s'y présenter aux principales cours européennes.

RETARD INVOLONTAIRE

Un accident arrivé à nos ma chines pendant l'impression de notre feuille supplémentaire nous empêchent de paraître à la date ordinaire. Nous demandons à nos abonnés de vouloir bien nous pardonner ce retard involontaire.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Samedi dernier, fête de l'Immaculée Conception, la grand'messe à la cathédrale a été chantée par le R. P. Dorais, O. M. I., assisté de M. l'abbé Béliveau, comme diacre, et de M. l'abbé Trudel, comme sous-diacre. Sa Grandeur Mgr l'archevêque était au trône, ayant à sa droite le T. R. M. Dugas, et à sa gauche, le R. P. Blain, S. J. Le sermon a été donné, avec éloquence, par le R. P. Blain. A l'Offertoire, M. Potvin, accompagné à l'orgue par M. le Prof. Salé, a chanté un *Ave Maria* de haute musique.

Sa Sainteté Léon XIII a décidé, dit une dépêche de Milan, d'officier personnellement à la dernière messe du siècle, à minuit, le 31 décembre. La cérémonie sera d'une solennité peut-être sans exemple dans l'histoire de l'Eglise.

Pèlerins de toutes les parties du monde, représentants de toutes les nations civilisées, toute la noblesse de l'Italie, sont invités à cette mémorable messe.

On a craint pendant quelque temps que le Souverain Pontife ne pût accomplir son dessein. Les dépêches annonçaient que le chef de l'Eglise était dans un état de faiblesse extrême. On sait qu'il faut toujours se garder de ces dépêches, lesquelles très souvent viennent de sources hostiles. L'âge très avancé du Souverain Pontife peut cependant nous autoriser parfois à les croire plausibles. Des dépêches plus récentes donnent de meilleures nouvelles et l'on peut croire que la cérémonie annoncée pourra s'accomplir.

DE PAR LE MONDE

A la fin de l'année 1899, d'après les statistiques publiées par le département de l'agriculture il y avait au Canada 17,250 milles de chemins de fer en opération. Les recettes ont été de $62,000,000 les dépenses d'opération ont été de $40,000 000.

Les deux enfants d'un nommé Runert Fisher, demeurant à Manteon Michigan, ont été brûlés vifs dans la maison de leurs parents; celle-ci a pris feu et a été reduite en cendres pendant leur absence.

PAS D'HÉSITATION

Quand vous ressentez de la gêne à la gorge ou aux poumons hâtez-vous de prendre du BAUME RHUMAL.

RECEPTION DES ENFANTS DE MARIE

Dimanche soir, à la cathédrale, a eu lieu la réception des membres de la Société des Enfants de Marie. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait un magnifique sermon de circonstance et a Ellemême présidé la cérémonie.

Depuis quelques temps, l'orgue d'un temple protestant à Sheboygan, Wisconsin, était détraqué, les plus gros tuyaux faisaient entendre des sons rauques. On a visité l'instrument et on a découvert dans l'un des tuyaux un nid de chats-huants.

Une république de bandits vient d'être découverte au sud de Kirin dans la Mandchourie. Ces gens font cause commune avec les chinois révoltés.

HOCKEY

Lundi prochain, aura lieu au rond "McIntyre" une partie de hockey entre le club de Saint-Boniface et celui du Bureau de Poste de Winnipeg.

AVIS.

La "Winnipeg Transfer Railway Company," la "Portage and North Western Railway Company" et la "Waskada and North Eastern Railway Company," toutes corporations pourvues de charte par la Legislature du Manitoba, feront demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte confirmant leurs chartes respectives et déclarant toutes ces compagnies et chacune d'elles être à l'avantage général du Canada et corps incorporés et politiques, dans les limites de l'autorité législative du Parlement du Canada; et les susdites compagnies et "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company" feront demande, en même temps, des pouvoirs devant être contenus dans le même Acte, autorisant l'amalgamation de toutes les compagnies sus-nommées sous le nom de "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company," sur des bases qui seront etablies par les compagnies, et pour d'autres pouvoirs à la Compagnie amalgamée, relativement à la navigation sur les lacs Manitoba et Winnipegosis et pour obtenir et etablir des stations terminales et d'exportation sur les dits lacs.

Daté, nov. 26 1900.

The Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.

Par EWART, FISHER & WILSON,
Leurs Mandataires.
Trust and Loan Co. Building,
Portage Avenue,
WINNIPEG, - - - MAN.
5-12-19 9t



Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

AVIS

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

La Guerre

EN AFRIQUE

Elle se poursuit toujours avec opiniâtreté chez les Boërs, avec fermeté chez les Anglais. Le général Dewet, le général boer actuellement le plus important, réussit toujours à faire subir de cruelles pertes à l'ennemi et à lui glisser ensuite entre les mains : c'est une véritable anguille, un vrai Passepartout, tellement qu'on le nomme aujourd'hui l'*Insaisissable*.

Lord Roberts a fini son rôle, là-bas. Et ce rôle a été fructueux pour l'Angleterre. Le vieux maréchal a, par sa tactique prudente, réussi, là où d'autres généraux, braves sans doute, mais imprudents peut-être, avaient échoué. Il retourne aujourd'hui en Angleterre, laissant à lord Kitchener le soin de vaincre les dernières résistances des bandes boërs commandées par Dewet. Lord Kitchener a l'air de vouloir être plus agressif et plus radical dans ses mesures que son illustre prédécesseur.

***

Le président Kruger, rendu en Europe dans le but d'intéresser les Puissances à la cause des Boërs, rencontre un accueil sympathique, mais pas davantage : neutralité partout. D'aucuns croient cependant que l'appel du vieil homme d'Etat finira par être entendu et que les puissances interviendront.

***

On apprécie beaucoup en Angleterre, le courage et la valeur de nos troupes canadiennes.

A Propos de Chemins de Fer

Sir William Van Horne, un des rois des chemins de fer, est actuellement à la Havanne en train d'explorer le pays dans le but de construire un chemin de fer qui passera par Santiago et Santa Clara, soit une distance de 335 milles, à partir de San Luis. Dans une dépêche spéciale au *Mail and Empire* il a dit que ses explorations l'avaient émerveillé. Il est à la tête d'un syndicat qui va commencer incessamment la construction de cette nouvelle voie ferrée. Sur tout son parcours, ce chemin de fer aura 40 mètres de large et sera probablement terminé dans 18 mois. Cinq mille travailleurs y seront employés, dont la plupart venus de la Galicie, en Espagne. Bien qu'on ne l'ait pas formellement autorisé à construire cette nouvelle voie, il dit que son projet est conforme aux vœux de la population, qui se réjouit d'avance. Cette nouvelle voie ferrée civilisera un des plus riches pays du monde. On construira par la suite des embranchements et l'on prendra tous les moyens possibles pour encourager les colons à cultiver la canne à sucre et autres produits. Sir William ajoute que ce ne sont pas des capitalistes de Philadelphie qui ont l'affaire en main, comme l'ont insinué dernièrement des journaux de New-York.

Les Usines Krupp

A la suite d'une légère diminution de salaire proposée par le directeur-général des usines Krupp, en Allemagne, un certain nombre d'ouvriers lésés dans leurs intérêts se sont mis en grève dernièrement. L'affaire n'a pas eu de suites fâcheuses, l'ancien taux des salaires ayant été rétabli, mais elle a attiré l'attention sur ces usines d'Essen, actuellement les plus grandes dans leur genre qui soient au monde.

Sait-on, en effet, que 25.000 y sont continuellement employés, et que les ateliers disposent de 1724 appareils différents et de 361 grues pouvant transporter près de 10,000 ?

Sait-on que 1190 foyers brûlent jour et nuit quelque 2785 tonnes de charbon et de coke toutes les 24 heures ?

Ce n'est pas tout ; on compte 286 générateurs de vapeur mettant en mouvement 92 marteaux pilons de 100, 500, 1500, 3000, 5000 kilos et plus.

Les onze hauts fourneaux produisent 600 tonnes de charbon par jour.

Enfin, sans compter l'énergie fournie par les dynamos électriques, 370 machines à vapeur développent, rien que pour actionner les appareils des ateliers une puissance de 37,000.

Et tout cela pour fondre des canons et des projectiles.

LA MORALITE

SON NIVEAU S'ABAISSE PARMI LES FEMMSS DE L'ONTARIO.

Toronto—"L'ivrognerie et l'immoralité augmentent chez les filles et jeunes femmes d'Ontario, qui travaillent dans les manufactures et les boutiques de nos villes," vient de déclarer M. Jas. Noxon, l'inspecteur provincial des prisons et des institutions de charité. M. Noxon confirme aussi la déclaration d'un pasteur protestant d'Ottawa, qui avait dit dans une allocution que l'ivrognerie et les crimes augmentaient chez les jeunes filles et les jeunes femmes d'Ontario. L'inspecteur donne comme preuve de ce qu'il avance, le fait que l'augmentation, cette année, dans la fréquentation des maisons de refuge par les jeunes filles est de 55 pour cent sur les années dernières.

ON DEMANDE DE LA PEAU !

Au mois d'octobre dernier, un jeune homme de 17 ans, Félix Machut, employé chez un ébéniste à Chicago, a eu la main prise par une roue qui faisait 4,000 tours à la minute. Il a eu toute la peau de la main emportée ou brûlée. Depuis lors, Machut est entre les mains d'un médecin à l'hôpital. Celui-ci a d'abord greffé, le plus qu'il a pu, des morceaux de peau pris sur les bras du jeune homme pour remplacer celle de sa main. Il n'a pu en trouver assez ; alors, avec le consentement des parents de Félix Machut, il a demandé la quantité de peau qui lui manquait pour recouvrir toute la main du jeune homme. D'après les résultats qu'il a déjà obtenus, le médecin est certain du succès complet de son opération ; il affirme que le jeune Machut pourra se servir de sa main comme auparavant. Quant aux personnes qui fourniront un pouce carré (à $3.00 le pouce) seulement de peau, elles ne se ressentiront pas de leur sacrifice qui sera pour elles insignifiant. Ce sera l'une des plus belles expériences de la greffe humaine......

DE PARTOUT

Plus de 2,000 élèves fréquentent les sept collèges classiques du diocèse de Montréal.

Le méli-mêlo persiste en Chine; on discute sans répit les dispositions qui doivent servir de bases à l'entente sino internationale.

Un feu, supposé être l'œuvre d'un incendiaire, a consumé samedi, 300 demeures à Canton, Chine.

Un train d'ouvriers et de voyageurs a déraillé près de Brugg·n, Allemangne ; six hommes ont été tués et plusieurs autres ont été blessés.

Le gendarme Moisilovitch, de Belgrade, qui a tué une vieille femme pour la misérable somme de 3 sous, a été fusillé il y a quelque jours, en présence de 30,000 personnes qui ont applaudi quand il est tombé mort.

Alphonse XIII a été proclamé roi d'Espagne en venant au monde. On ne peut citer qu'un autre exemple d'un règne commençant avec la vie : celui de Jean 1er, roi de France en 1316, et qui d'ailleurs, mourut à l'âge de cinq jours.

LA SANTÉ AVANT TOUT

Si vous voulez conserver la santé, ayez du BAUME RHUMAL. Il ne coûte que 25c. la bouteille et il produit des effets merveilleux.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'avis publié dans une autre colonne et par lequel les cours de l'Ecole Normale sont annoncés.

—L'encan de la St Vincent de Paul aura lieu jeudi le 20 prochain, à 8 hrs du soir à l'hôtel-de-ville. Les amis des pauvres sont cordialement invités.

Les mesures d'accommodation prises par le C. P. R., pour les excursions dans l'Est, sont encore plus effectives que celles des années précédentes. Le voyage à Ontario se fait en deux jours, et en sus des nouveaux chars touristes qui font le service quotidien sur la ligne principale et sur les embranchements, des arrangements ont été pris afin de permettre à un certain nombre d'amis de se réserver un char pour leur usage exclusif. Plusieurs ont déjà profité de cet avantage. Comme tous les chars sont pourvus de ce qu'il faut pour le coucher et la toilette, et sont munis d'un poêle à cuire, on a dans ces excursions toutes les commodités et le confort de son chez soi ; surtout quand on considère qu'il n'y a pas de changements de char.

—M. J. O. Beaupré, pharmacien au pénitencier de Stony Mountain, part samedi pour un voyage d'affaire, à Montréal.

—Notre ami M. François Marion et Mme Marion, de Sainte-Rose du Lac, après plusieurs jours passés au milieu de nous, sont repartis mardi dernier pour leur chez soi.

—M. Jos. Lavoie, frère de MM. Jean-Baptiste, François et Isaie Lavoie, de Saint-Boniface, venant de l'Etat du Michigan, est actuellement en promenade à Saint-Boniface.

—Samedi matin le 24 novembre, a été célébré à Edmonton le mariage de M. Prosper Edmond Lessard et de Mlle Hélène Gariépy, fille aînée de J. H. Gariépy, membre de la raison sociale de Gariépy et Brosseau. Le mariage fut célébré par le R. P. Leduc.

—Nous espérons que ceux de nos abonnés à qui nous envoyons maintenant leur compte voudront bien nous en faire parvenir le montant. Ils ont remarqué que nous leur donnons depuis quelque temps six pages au lieu de quatre. De là résulte un surcroit de dépenses pour nous. Nos abonnés ne manqueront pas d'apprécier nos efforts et les reconnaitront par leur promptitude à renouveler leur souscription annuelle.

—Samedi dernier, avait lieu au collège de Saint-Boniface, une joute de hockey entre le club du collège et celui de Saint-Boniface. La partie a été très intéressante. Le club de Saint-Boniface a remporté la victoire par un point. Le club de Saint-Boniface est composé de C. Marcoux, A. Brissette, E. Bélanger, J. L'Evêque, A. Samson, E. Hearn, F. Ryan. Le club du Collège, de E Jeanson, D. Collin, J. Lord, N. Bonnault, A. Lemay, A. Béliveau, P. Gosselin M. Antoine Gingras, du club Victoria, était le "referee."

—Il y a eu, jeudi dernier, sortie du club de raquettes "Le Voyageur." Ce club devient tous les jours de plus en plus populaire. Aussi, 14 nouveaux membres ont été admis ce soir-là. Au réveillon il y eut musique d'orchestre par MM. Albert Bétournay et Jean Gingras, ce qui veut dire que cette partie du programme ne laissa rien à désirer. M Bleau, le populaire président du club, que nous avons rencontré hier, dit que les espérances du "Voyageur," de conserver la coupe du championnat, sont très grandes.

—La maîtrise de la cathédrale prépare du chant pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

SUITE D'EXCÈS DE FATIGUE

A ceux qui sont épuisés par un excès de fatigue, les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent la force, la santé, la vigueur.

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902. Nous prions nos abonnés actuels de faire connaitre cette offre.

NE COUREZ PAS LE RISQUE de vous remettre l'estomac ou d'arrêter un frisson en prenant du whiskey ou brandy. Pain-Killer dans de l'eau chaude sucrée vous fera plus de bien. Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis 25c. et 50c.

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonné, *d'un* seul ; plus si vous voulez, cependant. Quel est celui de nos abonnés qui ne peut pas trouver un ami disposé à recevoir notre journal !

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant ....

$1

Pour sa souscription recevra ....

LE MANITOBA

Jusqu au 1er janvier 1902 .....

NAISSANCES

LECLAIR—En cette ville, le 9 courant, la femme de M. Joseph Leclair, une fille. Parrain et marraine : M. Maxime Leclair et Mlle Delina Léonard.

PERDUS—Depuis 5 ou 6 semaines, à Saint-Boniface, 6 bœufs de 2 ans et demi et 2 taures de 2 ans et demi, le bout de l'oreille gauche coupé carré. Toute personne qui en donnera connaissance aux RR. SS. de la Charité, ou les ramènera, sera genereusement récompensé. 12-12 19 jno

AVIS AUX CREANCIERS

Monsieur Victor Louis Allart, ayant l'intention de quitter prochainement la Province de Manitoba, prient, par les presentes, toutes les personnes qui auraient quelques réclamations contre lui, de bien vouloir faire parvenir à Monsieur A. J. H. Dubuc, à Winnipeg, son avocat, leurs noms au complet, leurs adresses, leurs descriptions et les particularités de leurs réclamations, et dans chaque cas une declaration statutaire prouvant telle reclamation, vu son désir d'en payer les montants s'ils sont trouvés corrects.

A. J. H. DUBUC,
Avocat de V. L. Allart.

10 décembre 1900.

AVIS.

Les cours de l'Ecole Normale pour les instituteurs français commenceront le 3 janvier 1901, et se continueront pendant dix semaines consécutives. Les cours se donneront à Saint-Boniface dans les salles du "Bazar," au-dessus du magasin de M. J B. Leclerc. Pour tous renseignements l'on peut s'adresser au soussigné, à Saint-Boniface.

R. GOULET,
Inspecteur des Ecoles

11 décembre 1900. 12-12-19 31

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Bien organisée, bien jolie, bien édifiante surtout la démonstration religieuse, au collège, samedi dernier. C'était le 8 décembre, l'Immaculée Conception, la grande fête des congréganistes de la très Sainte Vierge.

La modeste chapelle était décorée comme aux plus beaux jours. De longues draperies flottantes s'étendaient de l'autel et s'allaient perdre le long des murs. Au sanctuaire, des sièges spéciaux avec prie-Dieu attendaient les invités de distinction.

Sa Grandeur Mgr Langevin, en dépit de ses nombreuses occupations, avait daigné venir lui-même faire la réception des nouveaux membres et les petits congréganistes de Notre-Dame des Saint-Anges, quittant leur gentille chapelle, étaient venus se joindre à leurs aînés et fusionner fraternellement pour une seule et délicieuse fête des âmes.

Après le cantique préparatoire, Monseigneur fit son entrée solennelle, accompagné du R. P. Hudon, S. J., recteur du collège, et de M. l'abbé Béliveau.

M. l'abbé Trudel, ancien congréganiste, était aussi dans le sanctuaire. Aux sièges d'honneur on remarquait l'hon. sénateur Bernier et M. Bétournay, ex-maire de Saint-Boniface.

Avec son éloquence entraînante et si pleine de vie, Monseigneur fit un de ces petits bijoux de discours dont il a le secret et qui enchâssent dans les âmes les vérités pratiques, comme de précieuses perles qu'on est heureux de retrouver dans la lutte pour la vie et pour le bien. Il parlait de Marie Immaculée, il parlait aux jeunes gens ; comment n'eût-il pas été inspiré ?

Les approbanistes des deux Congrégations s'agenouillent ensuite devant l'autel. Qu'il est touchant ce cérémonial de la réception avec son interrogatoire et ses solennelles promesses. C'est un horizon de bien ouvert aux jeunes gens ; c'est un des premiers pas librement réfléchis dans la carrière d'une vie utile.

Le but des Congrégations est, en effet, de préparer une élite de jeunes chrétiens fervents qu'on lancera en apôtres dans le monde et la société. Le congréganiste, c'est l'espoir du collège chrétien, plus exactement, c'est l'espoir de l'Eglise et de la patrie : c'est le jeune homme qui ne sera pas seulement chrétien pour lui-même mais dont le zèle débordera, échauffant l'âme du prochain pour la fortifier ou la convertir. Ce qui nous manque au Canada comme ailleurs, ce sont des catholiques qui s'imposent comme catholiques, qui se fassent remarquer, estimer, admirer comme tels. Les Congrégations s'efforcent de remédier à cette criante lacune, de nous donner des hommes de principes et d'action, des hommes de bien dans toute la force du terme.

La bénédiction du Saint-Sacrement vint couronner cette belle cérémonie, et l'assistance nombreuse—les invités et anciens congréganistes s'étaient rendus avec empressement—se dispersa, emportant un bon souvenir de cette jolie fête.

Le directeur de la Congrégation de l'Immaculée Conception est le R. P. Couture, S. J.

Les principaux officiers sont : Adonias Sabourin, préfet ; E. Beaupré, secrétaire et assistant ; J. Magnan, premier assistant ; J. Mondor, premier lecteur ; A. Béliveau, second lecteur ; J. Plante, H. Cormier, N. Bellavance et J. Lord, conseillers ; A. Beaupré et J. Chabot, sacristains ; A. Béliveau, organiste, et D. Parent, portier.

Les nouveaux membres admis dans la Congrégation étaient : J. Burns, G. Charette, I. Doiron, A. Hacquoil, N. Jutras, G. Préfontaine, L. Sabourin et A. Surprenant.

La Congrégation des Saints-Anges a pour directeur le R. P. Robichaud, S. J.

Les dignitaires actuels sont : Lambert Breidenback, préfet ; L. Mailhot et A. Bernier, assistants ; N. Lebleu, secrétaire ; C.-E. Mailhot, G. Breidenback et P. Poitras, conseillers ; G. Tanguay, E Fritz, sacristains ; N. Prieur, portier. L'organiste est A. Bertrand.

Les récipiendaires étaient : A. Auger, A. Kéroack, C. Larrivée, A. Lambert, A. McGovern et J. Woods.

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial.)

SAINT-LÉON

Grâce à la générosité d'un de nos plus estimés concitoyens, Monsieur Joseph Labossière, notre église de Saint-Léon vient d'être enrichie d'un magnifique crucifix mesurant 14 pieds de haut.

Comme dans les anciennes églises, il a été placé sur une poutre transversale en forme d'arc triomphale au-dessus de l'entrée du chœur. Les décorations de cet arc et du crucifix s'élèvent à plus de $50.00.

Le Révérend Père Benoit, curé de N. D. de Lourdes, invité par le Révérend P. M. Antoine est venu en faire la bénédiction solennelle le premier dimanche de l'Avent. La cérémonie a eu lieu après le prône. Le R. P. Benoit, en des paroles enflammées, nous a montré dans ce grand et beau crucifix, le premier livre du chrétien contenant tous les enseignements de la religion, tous les dogmes et toute la morale réunis et exposés dans le crucifix ; puis il nous l'a proposé comme un étendard signifiant les devoirs et les aspirations du peuple chrétien, et enfin comme un trophée glorieux rappelant toutes les victoires de l'amour de Dieu et la force dont disposent les fidèles.

Après la bénédiction, toutes les voix réunies entonnèrent le beau cantique au Sacré Cœur, "Pitié mon Dieu!" et l'on peut dire qu'il a été chanté avec un enthousiasme qui a gravé en nous un souvenir ineffaçable de cette solennité.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

MM. Joseph Préfontaine, Napoléon Morin, John M. McDougall, Geo. Shunk ont été mis en nomination pour la charge de Préfet.

Ont été élus par acclamation pour les quartiers No 2, Fred Shunk, et pour le No 6, H L. Ross.

Ont été mis en nomination :
Pour le quartier No 1 : MM. Norbert Deslaurier, H. J. Whiteover.
Pour le quartier No 3 : MM. Z. Patenaude, Wm. Burke.
Pour le quartier No 4 : MM. Nap. Gagnon, James Davey.
Pour le quartier No 5 : MM. John Plante, O. Robidoux.

Une Catastrophe.

San Antonio, Tex.—Une terrible catastrophe est arrivée jeudi après-midi, sur le Mexican Central railroad, entre Tamanacho et Symon, à 50 milles au sud de Jumilico Edward Rische, un citoyen d'Antonio, était rendu sur la scène du désastre vingt minutes après la collision des deux locomotives. L'endroit où le désastre s'est produit se trouve dans une vallée sise au pied de dix immenses collines. Au moment de la rencontre les deux trains allaient à une vitesse de 30 milles à l'heure. L'un des trains portait 150 voyageurs. L'autre était un train à marchandises composé de 55 wagons vides. Les locomotives et 40 wagons ont été brisés. Plusieurs personnes ont été tuées et 60 ont été blessées. Les employés des trains ont dû fuir pour éviter d'être lynchés.

L'INDUSTRIE LAITIERE

Suite

DE CE QUI ENTRAINE LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN CETTE PROVINCE.—L'ASSOCIATION LAITIÈRE PROVINCIALE.

Nous avons amplement démontré que l'industrie laitière n'avait pas progressé aussi rapidement qu'on avait lieu d'espérer. Dans certains cas nous avons même retrogradé. Il s'agit d'en connaître la cause.

Il y a des causes naturelles, telles que: Population éparse, subdivision des terres, qui nuit au transport du lait etc. Pour y remédier il faut autant que possible adapter nos opérations à ces conditions agricoles.

Parmi les causes qui tiennent de nous, ou du défaut d'organisation, nous citons les suivantes :

1o Le manque d'entente, d'union, d'esprit de corps entre les personnes engagées dans l'industrie laitière. L'intention de personnes, nullement intéressées, qui s'obstinent à vouloir nous diriger, sans l'expérience ni les connaissances nécessaires.

2o Dans toutes les provinces du Canada, il y a des associations composées de personnes intéressées dans la fabrication et la vente des produits de laiterie. Ces associations sont d'ordinaire, les aviseurs des gouvernements provinciaux, en ce qui concerne le progrès et l'avancement de l'industrie laitière. Il existe, au Manitoba, une association de ce genre, depuis environ douze ans. Mais comme très peu de fabricants de beurre et de fromage en font partie, et que l'esprit dirigeant de cette association est en grande partie composé de personnes sans expérience et nullement intéressées dans l'industrie laitière, il en est résulté que notre gouvernement a été peu ou mal avisé.

Depuis plusieurs années, il y a au-delà de cent personnes engagées dans l'industrie laitière, soit comme fabricants ou propriétaires de fabriques, sans compter les cinquante fromageries domestiques.

En 1897, il y avait dans l'association laitière provinciale sept fabricants de beurre, quatre fabricants de fromage et dix-neuf propriétaires de fabriques. En 1898, sur un nombre total de 72 membres, on y trouve sept fabricants de beurre et six fabricants de fromage. En 1899, sur un nombre total de 59 membres, on y trouve 19 personnes intéressées dans les fabriques, sept fabricants de beurre et seulement trois fabricants de fromage. Mais un fait sur lequel nous attirons tout spécialement votre attention, c'est que durant les années 1897, 1898 et 1899, pas un seul fabricant de beurre ou de fromage ne fut appelé à faire partie de la direction, et cependant durant le même temps, au moins50 p. c. des directeurs et autres officiers de l'association étaient des gens nullement intéressés dans l'industrie laitière.

Il y a dans l'association neuf directeurs, un nombre assurément suffisant pour que l'industrie beurrière et fromagère y soit équitablement représentée. En 1899, toute l'industrie fromagère y était représentée par une seule personne. En 1898, l'industrie fromagère y fut nullement représentée.

Mais vous me direz peut-être: Comment se fait-il que nos fabricants de beurre et de fromage prennent si peu d'intérêt dans le fonctionnement de cette association ? Il y a plusieurs raisons. 1o. Tout s'y fait en anglais, et le plus grand nombre de nos compatriotes n'y comprennent peu ou rien. 2o. Feuilletez leurs rapports, vous y verrez que durant les cinq dernières années on y a traité de fromage une fois en 1897. Si l'on veut intéresser nos fromagers, il faut leur parler de leur industrie et le faire en français. 3o. Cette association est ainsi organisée, que d'ordinaire les personnes intéressées dans l'industrie laitière sont celles qui ont le moins à dire dans l'élection des officiers. Tout le monde y est admis et sur le même pied d'égalité, de sorte que n'importe quel ferblantier, forgeron' maçon et stenographe, en dépensant quelque piastres, se fait élire président, vice-président, directeur etc.; les personnes intéressées retournent chez elles dissatisfaites et elles y restent.

Ce qui précède est plus que suffisant pour démontrer qu'il existe un grand défaut dans les règlements de cette association, et surtout un grand manque d'union, d'esprit de corps parmi les personnes intéressées dans l'industrie laitière en cette province. Il est temps pour les Canadiens-français de s'unir, de s'affirmer et de réclamer des autorités leur part de patronage sous la forme d'instructeurs et de conférenciers parlant la langue française.

Quant à ce qui nous concerne, nous serons heureux d'unir nos efforts à ceux des personnes intéressées dans l'industrie laitière, quelle que soit leur origine, et cela dans l'intérêt de l'agriculture en cette province.

A suivre.

POURQUOI S'EXPOSER

Le mal de gorge est commun en tout temps chez ceux qui n'emploient pas le BAUME RHUMAL.

Un pays qui progresse à merveille...... dans la voie des dettes, c'est le royaume d'Italie. Il doit aujourd'hui la bagatelle de $2,500,000,000, à peu près ce que devaient les Etats Unis à la suite de la guerre de sécession.

D'un autre côté, la situation commerciale est loin d'être rassurante. Les importations ne font qu'augmenter, tandis que les exportations diminuent.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général, c'est la santé de chaque individu et de la communauté prise dans son ensemble. La plupart des maladies dont nous souffrons ont pour cause la faiblesse et l'altération du sang. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent au sang la force et sa pureté.

M. Fitchie, commissaire d'immigration à New York, a fait son rapport, qui démontre que depuis juillet dernier, environ 1,000 immigrants de divers pays ont été enregistrés chaque jour au bureau de New-York.

IL EST INCOMPARABLE DANS SES EFFETS

Le "VIN MORIN CRÉSO-PHATES" agit admirablement bien dans les cas les plus rebelles de Bronchite, Toux, Rhume, Coqueluche, Asthme et Grippe.

Demandez-le à votre marchand de remèdes; se méfier des contrefaçons.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 11 Déc. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à 0 18
Fromage	0 9½	à 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 18
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 15	à 0 20
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 50	à 1 75
Choux, par douzaine	0 00	à 0 50
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		2 25
" Strong Baker		2 10
" Manitoba Baker		1 70
" Imperial Baker		1 30
" Superieure XXXX		1 20
" Nestor		1 05
Gru, la tonne		14 50
Son, "		12 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 0
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

ECOLE DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER EST, No 1023—Des applications cachetees seront reçues par Alex. Lavallee, P. O. de Saint-François-Xavier, pour un instituteur ou une institutrice ayant un diplôme de 2e ou 3e classe, sachant enseigner le français et l'anglais; engagement pour un an à commencer le 7 de janvier 1901. Mentionnez le prix et l'expérience. Les applications seront reçues jusqu'au 30 decembre 1900.
12-12-19 1i

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Ecole d'Industrie Laitiere du Manitoba

La Sixieme Session de cette Ecole s'ouvrira le 7 janvier 1901

Un cours complet d'instruction pour la fabrication du beurre ou du fromage à la maison, de même que sur tous les travaux concernant l'industrie laitière. Pour tous renseignements et pour blancs d'application, adressez-vous à

C. A. MURRAY,

Surintendant de l'Industrie Laitière,

WINNIPEG, MAN.

21-11-19 8i

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éleves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiees selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0 50 par mois.

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL AUTORISÉ	$2,500 000,00
CAPITAL PAYÉ	$2.391.863.00
FONDS DE RESERVE	$1,554,710.00

DIRECTEURS:

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste Catherines, Wm. Hendrie. T. Sutherland Stayner, Elias Rogers, D R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man.........C. S. Hoare, Gérant
Brandon, Man..........N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie..........W. Bell "
Calgary, Alta...........M. Morris,
Prince-Albert, Sask...Davidson R.
Edmonton, Alta.......G. R F. Kirkpatrick,
Strathcona................J. H Wilson
Vancouver, C. B......A. Jukes,
Revelstoke, C. B. Hearn A. R. B.
Nelson B. C. Lay J. M.
Golden, B. C., Gibbs, J. S.

SUCCURSALES DANS ONTARIO:

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
St. Thomas East End.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
Hamilton Listowell
TORONTO — Cor. Wellington St. & Leader Lane; Yonge & Queen Sts.; Yonge & Bloor Sts.; York and King.
Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt, $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents dans le Klondyke:

Les traites peuvent être changées partout, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à tous ses postes des Territoires du Nord-Ouest, les échangera pour de l'argent comptant ou des marchandises.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

C. S. HOARE, Gérant.
la 28-11-94 Winnipeg

HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco...
Départ (quotidien)........ 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien)........ 1.30 p.m.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ, tous les jours ex. Dim........ 4.30 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven. .... 10.35 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi........ 11.59 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .10.45 a.m.
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi........ 4.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

J. T. McKENNEY, Winnipeg, Agent des passagers pour la ville de Winnipeg.
C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 14 Oct. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam.		7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven.	11 40		22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi		7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15		22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend.	7 00	14 00	
Dauphin à Swan River et terminus, mer. sam		8 20	19 40
Terminus et Swan River à Dauphin, lun. jeu.	7 00		18 20
	EST	OUEST	AR.
Dauphin à Gilbert Plains, mar.		12 30	14 15
vend.		7 00	8 45
Gilbert Plains à Dauphin, mar.	15 15		17 00
vend	9 30		11 15
Winnipeg à Warroad et stations int., lun jeu.	8 20		15 50
Warroad à Winnipeg et stations int, mar. ven.		9 K	16 40
Winnipeg à Bedford et stations int., lun. mer jeu. sam	8 20		12 05
Bedford à Winnipeg et stations int., mar. mer vend. sam.		12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

I

No. 3,

—Oui, moi. Écoute, Lerouttier, tu es mon meilleur ami, il faut que je te dise toute la vérité. Ne m'interromps pas; mes minutes sont comptées, je ne suis pas certain de pouvoir aller jusqu'au bout.

Tu sais que j'ai dissipé toute ma fortune, il ne me reste plus que les 200.000 francs qui sont entre tes mains et quelques billets de mille francs que mon notaire m'a envoyés hier, c'est le produit de la vente du dernier lambeau de mes propriétés.

J'aimais le luxe, j'aimais le plaisir, j'ai dépensé sans compter. Quand j'ai vu l'abîme vers lequel je marchais, il me restait à peine la dot de ma femme; je l'ai mise entre tes mains espérant que ton habileté réparerait mes fautes... Nous n'avons pas été heureux, les jeux de bourse ont presque tout englouti.

—Tu sais, mon ami, que j'ai toujours cherché à t'arrêter dans cette voie; toutes les spéculations que j'ai tentées pour toi, c'est toi qui les a voulues.

—Je ne te fais pas de reproches, Lerouttier, je te rends au contraire pleinement justice, et je te remercie; tu as été pour moi un ami sincère et dévoué; mais il faut bien le reconnaître, nous avons été malheureux.

Hier soir j'ai reçu, pour le ministre, une dépêche qui aura certainement pour résultat de produire une forte hausse sur les fonds publics. Je l'ai gardée, avec la pensée d'en faire mon profit. Je voulais te donner les 30,000 francs que j'ai entre les mains, avec ordre d'acheter pour mon compte tout ce que tu aurais trouvé à vendre à la bourse d'aujourd'hui; puis j'ai réfléchi, cette action serait de ma part une felonie, et si elle était découverte, ce serait pour moi le déshonneur. D'autre part ce terrain est bien glissant, je le sais par expérience, en supposant même que le secret me soit bien gardé, si l'opération réussissait, et elle réussirait certainement, je voudrais la recommencer. Après deux ou trois succès, viendrait une défaite, et toute la fortune de mes enfants y sombrerait. Il leur reste très peu, mais ce peu, je ne veux plus le leur voler. C'est à la suite de ces réflections que j'ai pris le seul moyen de me garantir contre ma faiblesse. Je me suis décidé à en finir avec la vie.

M. Durand s'arrêta un instant, ses forces s'épuisaient.

—Tu dois te tromper, observa Lerouttier, tes enfants auront plus que tu ne penses. Charles est majeur depuis plus d'un an et tu as dû lui remettre sa part de la fortune de sa mère.

—Je ne lui ai rien remis; à cette époque, j'étais déjà tellement obéré qu'une liquidation était impossible sans faire découvrir ma ruine complète, la moitié de la fortune de ma femme n'eixstait déjà plus. J'ai persuadé à mon fils qu'il valait mieux attendre la majorité de sa sœur et, pour l'empêcher de se plaindre, je lui ai fourni pour ses plaisirs tout l'argent qu'il désirait. Maintenant laissez-moi terminer.

Ce que je n'ai pas voulu faire moi-même, je te demande de le faire pour mes enfants. Tu vas ouvrir mon bureau, dans le second tiroir de gauche, tu trouveras trente billets de mille francs, ils sont là, avec ton compte, tes quittances et la dépêche. Avec ces 30,000 francs comme couverture, achète à l'ouverture de la bourse, et pour le compte de mes enfants, achète jusqu'à la limite du possible, puis tu publieras le contenu de la dépêche, tu diras que tu la tiens de moi. Ma mort expliquera suffisamment le retard que j'aurai mis à la transmettre au ministre. Pour le reste, je m'en rapporte à toi, à ta bonne amitié, à ton entente des affaires.

Le malade se souleva et prit une clef sous son oreiller.

—Tiens, dit-il, ouvre le tiroir de gauche.

Le banquier fit ce que son ami lui demandait, et revint auprès du lit. Après avoir compté les billets, il les fit disparaître dans sa poche en disant :

—Tu peux être certain, mon cher Durand, que tes dernières volontés seront religieusement exécutées.

—Merci, Lerouttier. Je te recommande mes enfants, ma fille surtout, ma pauvre petite Marguerite; elle est bien jeune pour se trouver sans appui, elle a à peine quinze ans; mais je crains peu pour elle, c'est l'image vivante de sa mère.

—Ne veux-tu pas la voir ?

—Non, le spectacle de la mort serait trop effrayant pour sa jeunesse Elle est à sa pension, tu la feras prévenir quand tout sera fini.

—Et ton fils ?

—Charles est absent de Paris, il ne doit rentrer que ce soir ou demain. Oh! mon ami, que je souffre !...

A ces mots, les traits du malade se contractent; ses mains se crispent; une sueur froide ruisselle sur ses tempes. Le banquier se dit qu'il va être témoin d'une crise; mais il est tellement bouleversé par ce qu'il voit et par tout ce qu'il vient d'entendre, qu'il oublie les recommandations de la femme de chambre. M. Durand fait un violent effort et lui dit à demi-voix :

—Les gouttes, Lerouttier, vite, les gouttes...

Ah! pardon, j'oubliais...

Il verse un peu de tisane dans la tasse; puis il prend la fiole de poison et compte deux gouttes. A cet instant, une pensée infernale lui monte au cerveau; il voit à côté de lui, encore ouvert, le tiroir où il a pris les billets, et où se trouvent son compte et ses quittances... Le moribond est là, les yeux fermés, inconscient de ce qui se passe autour de lui...Il est seul; aucun témoin pour déposer contre lui. Alors il incline de nouveau la fiole et verse dix à douze gouttes de la dangereuse liqueur.

Il approche ensuite la tasse des lèvres de son ami, dont il a soulevé la tête.

Le malade boit, et tombe aussitôt dans une profonde torpeur.

Le banquier fixe sur lui un regard anxieux, il tremble, il a peur, un frisson glacial lui parcourt les veines, il n'ose faire un mouvement...On lui a dit que quelques gouttes de trop pouvaient amener une catastrophe, la mort sans doute. Mais dans quelles conditions, avec quelles circonstances? Quel sera le résultat de l'attentat qu'il vient de commettre? Cette torpeur doit-elle se prolonger? Le moribond ne va-t-il pas crier? si l'on venait, si on découvrait son crime !...

Dix minutes se passent ainsi, dix minutes d'angoisses indicibles, dix minutes d'horribles tortures. Tout à coup le malade se soulève, ses deux bras battent l'air, ses yeux hagards, demesurément ouverts, semblent ne rien voir; puis il retombe; un tremblement nerveux agite tous ses membres, il se tord dans une suprême convulsion, pousse un soupir et meurt.

Lerouttier lui met la main sur le cœur, et quand il s'est assuré que tout est bien fini, que M. Durand a cessé de vivre, alors cet homme qui etait tout à l'heure aussi livide, aussi agité que le moribond, reprend tout à coup son sang-froid. Il va s'assurer que personne n'est dans la chambre voisine, puis il referme la porte avec soin et va droit au bureau, prend tous les papiers contenus dans le tiroir d'où il a retiré les billets de banque, les examine les uns après les autres, choisit tous ceux qui peuvent lui être utiles, fait disparaître le tout dans ses poches, referme le tiroir et replace la clef sous l'oreiller.

Cela fait, il se retourne et regarde de tous côtés, comme pour s'assurer de nouveau que personne n'a été témoin des infamies qu'il vient de commettre; il interroge des yeux le tapis, les meubles, tous les coins de la chambre, pour être bien certain qu'il n'a laissé aucune trace révélatrice; la fiole de poison l'inquiète; ne pourrait-on pas s'apercevoir qu'il en a versé une quantité plus considérable que celle qui lui a été indiquée? Mais non, elle est encore presque pleine, il n'a rien à craindre de ce côté.

Toutes ses mesures sont bien prises, il faut appeler maintenant; alors il passe le bras gauche sous la tête du mort et, de l'autre main, il saisit le cordon de la sonnette, qu'il secoue violemment à quatre ou cinq reprises successives.

Les domestiques se précipitent dans la chambre.

—Vite, leur crie-t-il, hâtez-vous, M. Durand vient d'avoir une crise terrible. Louise, préparez les gouttes.

—Monsieur ne les a pas données?

—Je n'ai pas eu le temps, et puis il faisait de si violents efforts que je pouvais à peine le contenir.

La femme de chambre apprête la potion et s'approche pour la faire prendre au malade; mais elle se recule en poussant un cri :

—Mon Dieu! monsieur est mort !...

—Mort! vous croyez?

—Oh! j'en suis certaine.

Lerouttier se retire vivement et se laisse tomber dans un fauteuil, en se cachant la tête dans les deux mains.

—Mort, ce pauvre ami! Oh! cela ne peut pas être... Courez chercher le docteur...Mon Dieu! Pauvre ami!

Quand le médecin arriva, il ne put que constater que tout était fini, en effet. M Durand avait cessé de vivre.

—Le banquier était toujours là, absorbé par l'immense douleur que lui causait cette perte si cruelle et si subite. Interrogé par le docteur sur ce qui s'était passé au dernier moment.

—Hélas! dit-il, je n'ai plus aucune raison de cacher la vérité: M. Durand est mort empoisonné.

—Ceci est grave, Monsieur. Êtes-vous certain de ce que vous affirmez? Si un crime avait été commis, je devrais...

—Il n'y a pas eu de crime, comme vous l'entendez du moins. Le malheureux s'est suicidé. Ce matin, aussitôt après votre départ, il m'envoya chercher; nous étions très liés, il disait même que j'étais son meilleur ami et il avait en moi la plus grande confiance.

A Suivre.

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillerées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaîtra immédiatement.